

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 1/9

Date d'impression : 16.06.2014 Numéro de version 1 Révision: 16.06.2014

## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit: BIKE SHINE
- · Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation Uniquement pour manipulation adéquate.

Produit de nettoyage et d'entretien

- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

BUCHER AG LANGENTHAL MOTOREX-Schmiertechnik Bern-Zürich-Strasse 31 CH-4901 Langenthal Telefon +41 (0)62 919 75 75

· Représentatif unique en UE:

MOTOREX Deutschland AG, Bismarckstrasse 28, D-69198 Schriesheim

- Service chargé des renseignements: msds @motorex.com
- · Numéro d'appel d'urgence:

Centre d'informations toxicologiques, CH-8028 Zurich info@toxi.ch

Tél. +41 (0)44 251 51 51 ou CH - numéro d'urgence 145

#### 2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



Xn; Nocif

R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.



F; Facilement inflammable

(suite page 2)

Page: 2/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.06.2014 Numéro de version 1 Révision: 16.06.2014

Nom du produit: BIKE SHINE

(suite de la page 1)

R11: Facilement inflammable.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
- · Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- · Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger







GHS02 GHS07 GHS08

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, <2% d'aromatiques distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

· Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des

surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se

doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

en porte et si elles peuvent etre lacilement e

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/

régionale/nationale/internationale.

- · Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

#### Page : 3/9

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Numéro de version 1 Date d'impression : 16.06.2014 Révision: 16.06.2014

Nom du produit: BIKE SHINE

(suite de la page 2)

## 3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description:

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

•	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
· Composants dangereu	IX:	
Numéro CE: 919-857-5	Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, <2% d'aromatiques  Xn R65 R10-66-67  ♦ Flam. Liq. 3, H226; ♦ Asp. Tox. 1, H304; ♦ STOT SE 3, H336	50-70%
CAS: 64742-55-8 EINECS: 265-158-7	distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités & Asp. Tox. 1, H304	10-25%
EINECS: 200-661-7	propane-2-ol Xi R36;	10-25%

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

#### 4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: Enlever les résidus au savon et à l'eau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- · Après ingestion: Ne pas faire vômir. Ne pas donner des agents stimulant la résorption.
- · Indications destinées au médecin:
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

Page: 4/9

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.06.2014 Numéro de version 1 Révision: 16.06.2014

Nom du produit: BIKE SHINE

(suite de la page 3)

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

· Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### 7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

- · Classe de stockage: 3
- Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeursseuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 5)

Page : 5/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.06.2014 Numéro de version 1 Révision: 16.06.2014

Nom du produit: BIKE SHINE

(suite de la page 4)

Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

#### · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### · Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

## 9 Propriétés physiques et chimiques

<ul> <li>Informations sur les propriétés phy</li> <li>Indications générales</li> </ul>	siques et cililliques essentielles
· Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	incolore à jaune pêle
· Odeur:	De type solvanté
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	82 °C (DIN EN ISO 3405)
Point d'éclair	20 ℃
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
Température d'inflammation:	425 °C (DIN 51794)
Température de décomposition:	Non déterminé.
	(suite page

Page: 6/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.06.2014 Numéro de version 1 Révision: 16.06.2014

Nom du produit: BIKE SHINE

	(suite de la page s	
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.	
· Limites d'explosion:		
Inférieure:	2,0 Vol %	
Supérieure:	12,0 Vol %	
· Pression de vapeur à 20 °C:	43 hPa	
· Densité à 20 °C:	0,793 g/cm³ (ASTM D 4052)	
· Densité relative	Non déterminé.	
· Densité de vapeur.	Non déterminé.	
Vitesse d'évaporation	Non déterminé.	
· Solubilité dans/miscibilité avec		
l'eau:	Pas ou peu miscible	
· Coefficient de partage (n-octanol/e	<b>au):</b> Non déterminé.	
· Viscosité:		
Dynamique:	Non déterminé.	
Cinématique:	< 3 mm²/s @ 40 °C (DIN 51562-1)	
· Autres informations	Pas d'autres informations importante disponibles.	

# 10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

## 11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- des yeux: Effet d'irritation.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

FR

Page : 7/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Numéro de version 1 Date d'impression : 16.06.2014 Révision: 16.06.2014

Nom du produit: BIKE SHINE

(suite de la page 6)

## 12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Auto-classification selon VwVwS, 17.05.1999): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

07 06 04\* autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques

- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Conteneur vidangés peuvent contenir de vapeurs inflammables ou explosifs.

### 14 Informations relatives au transport

- · ADR, IMDG, IATA

UN1219

- · Nom d'expédition des Nations unies
- · ADR

1219 ISOPROPANOL (ALCOOL

ISOPROPYLIQUE)

· IMDG, IATA ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL)

- · Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR



· Classe 3 Liquides inflammables.

(suite page 8)

Page: 8/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.06.2014 Numéro de version 1 Révision: 16.06.2014

Nom du produit: BIKE SHINE

(suite de la page 7) 3 Étiquette · IMDG, IATA 3 Flammable liquids. · Class · Label · Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA IIDangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: Non · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables. · Indice Kemler: 33 · No EMS: F-E,S-D · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable. · Indications complémentaires de transport: · ADR · Quantités limitées (LQ) 1L · Catégorie de transport 2 D/E · Code de restriction en tunnels · "Règlement type" de l'ONU: UN1219, ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE), 3, II

# 15 Informations réglementaires

· Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

R10 Inflammable.

R11 Facilement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

(suite page 9)

Page: 9/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Numéro de version 1 Révision: 16.06.2014 Date d'impression: 16.06.2014

Nom du produit: BIKE SHINE

(suite de la page 8)

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- · Service établissant la fiche technique: Abteilung Produktsicherheit
- · Acronymes et abréviations:

Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2
Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3 Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1